

De l'«essai» à la «réponse» de Alfred I. Ndiaye et de Bassirou Tidjani ou les faiblesses d'une pensée connaissante

Ousseynou Faye*

A la suite de la publication par la revue *Africa Development* (Vol. XXI, No.1, 1996:123-133) de notre critique de la «monographie» de Alfred Inis Ndiaye et de Bassirou Tidjani datée de 1995 et parue dans la «Série de monographies» du CODESRIA, nous avons eu droit à une «réponse» de ces derniers. Mis en relation pour constituer un intertexte, ces deux discours renseignent sur la pensée connaissante des auteurs, notamment sur ses faiblesses. Aussi, envisageons-nous de les mettre à nu pour réaffirmer avec force, par la suite dans la présente note, la nécessité d'un dépassement de la lecture qui nous a été offerte du fait syndical sénégalais.

Le type de faiblesse révélé en premier lieu à notre attention par la «réponse» de A. I. Ndiaye et de B. Tidjani est relatif au manque de sagacité de ce principe gouvernant la pensée et appelé prosaïquement esprit. Nous nous évertuerons à (dé)montrer cela en détectant les propos dont l'intérêt réside dans le fait qu'ils fonctionnent ou peuvent fonctionner comme des contre-arguments en défaveur de leurs auteurs.

Le «travail de boutiquier auquel s'est livré O. Faye» est repris par ces deux auteurs dans leur étude de la composition de notre recension. Mais, ils le font mal car leur calcul est inexact. En vérité, avec respectivement 22 et 20 lignes, soit une moyenne d'une demi-page, les passages relatifs aux problèmes de forme et aux problèmes de méthodologie n'affichent pas le déséquilibre annoncé. Concernant les problèmes cognitifs, l'exposé, qui est fait, occulte sciemment les développements consacrés aux faiblesses non «majeures» dans l'effectuation de leur calcul sur l'équilibrage du texte pour les réintroduire, par la suite, au moment de la prise en compte du volume du fond dans la comparaison générale. Nous reviendrons sur ce point en abordant la question de la logique manipulative et le procédé de l'omission volontaire produit par le discours des deux auteurs.

Le propos argumentatif énoncé et jouant en leur défaveur que nous pouvons étudier en second lieu, a trait à l'invocation du profil du lectorat et du statut

* Département d'Histoire, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.

théorique de notre texte, regardé par A. I. Ndiaye et B. Tidjani comme «une note de lecture aussi critique». Une telle procédure leur permet, pensent-ils, de pouvoir balayer d'un revers de la main le problème de la lexie soulevé dans notre recension. Cependant, ils ne se gênent pas à nous demander de revoir notre «note ... critique» en y intégrant «une liste de ces conventions sociales» élaborées par les sciences sociales. Oublient-ils qu'ils ne sont pas des néophytes et qu'on peut leur rétorquer qu'on ne s'adresse pas non plus à des néophytes dans notre compte-rendu de lecture? Bref, ils convoquent pour se justifier, tout en nous l'interdisant, ce que les sémanticiens appellent une pensée qui procède par condensation, c'est-à-dire par décodage compressif du message en déroulement.

Le troisième propos posé par les deux auteurs sous forme de postulat est réductible à la logique manipulatoire qui est censée informer ce compte-rendu de lecture. Le prétexte, qui a été trouvé, se rapporte au passage où nous avons simplement évoqué leur double statut d'«universitaire» et de «militant», c'est-à-dire celui de sujets porteurs d'une pratique épistémologique et d'une pratique sociale. La suspicion aidant, cette évocation est présentée comme une entreprise de péjoration de leur «monographie» avec l'affirmation selon laquelle une préoccupation polémique a informé, dès le départ, notre note de lecture. En somme, elle est assimilée à une démarche manipulatoire. Cette lecture est assise sur une interprétation négative du second statut ; laquelle interprétation est faite, en notre nom et pour notre compte, par les deux auteurs.

Ces derniers ne se rendent-ils pas compte que l'arme de la logique manipulatoire peut leur être retournée ? Pour notre part, nous nous contenterons de leur fournir quelques indications contenues dans leur «réponse» et parfaitement opératoires quand on veut valider ce propos. Retournement que nous nous gardons cependant de faire, car nous ne croyons pas en cette conception dite policière dépréciant vaille que vaille la pratique humaine. Le calcul opéré en vue d'invalider la recension, en prenant appui sur un paramètre établi sous forme de ratio entre les composantes organiques du texte, illustre parfaitement la faisabilité de ce retournement. La relecture des lignes consacrées ci-dessus au jeu d'arithmétique et de comparaison des auteurs autorise à conclure dans ce sens.

L'examen du point portant sur la bibliographie offre l'opportunité de montrer qu'on peut valablement retourner aux deux auteurs leur chef d'accusation relatif au délit de manipulation. L'abus de droit est d'ailleurs le premier élément de contentieux qu'on peut leur fabriquer quand on les suit dans leur réflexion «sur le rôle et la signification d'une bibliographie». Produire une liste de 139 titres, dont seulement 38 semblent avoir été exploités et sont effectivement cités, donne lieu à ce genre de ruse intellectuelle appelé extrapolation et s'apparente bien à un mauvais usage du droit revendiqué avec force. Mauvais usage susceptible de cacher,

pour un esprit soupçonneux, un jeu d'illusionnisme consistant à faire croire au lecteur non vigilant que le travail intellectuel effectué est le fruit d'une riche documentation. En définitive, sur ce point précis, les deux auteurs ont fait une mauvaise option. Oublient-ils qu'il leur est fait obligation pour les titres des travaux non consultés de produire, sous des formes appropriées, les renvois les concernant avant l'établissement de la bibliographie ? Cette mauvaise option ne leur a-t-elle pas d'ailleurs joué des tours au moment de la fabrication de leur discours ?

L'examen suivant, celui du propos auto-biographique, fournit l'occasion de donner une réponse plausible à cette dernière interrogation. Les *curricula* esquissés sont porteurs d'obligations, au nombre desquelles il convient de citer l'ouverture à la critique.

Il nous semble que Alfred I. Ndiaye et B. Tidjani ont plutôt privilégié dans leur «réponse» la mise en oeuvre de la tactique de l'évitement. Le procédé de l'omission volontaire étant le levier utilisé pour réussir cette entreprise. Ainsi, concernant nos remarques sur l'écriture, le silence est apporté en guise de réponse, notamment à celle qui porte sur l'hésitation constatée dans le maniement de la langue française (p. 124).

Un silence plus lourd et très éloquent est observé à propos des passages du compte-rendu de lecture où nous répertorions les erreurs et les omissions portées par leur discours. La méthodologie piégeante retenue en matière de rapport au document à consulter fonctionne certainement à merveille pour comprendre à la fois ce mutisme et la féerie des signes de la faiblesse de la documentation effectuée lors de la fabrication de l'«essai».

Alfred I. Ndiaye et Bassirou Tidjani, présents depuis 1990 sur «le terrain de recherche constitué par le mouvement ouvrier et syndical contemporain sénégalais», en sont réduits, dans certains cas, à dissenter à partir de représentations inexactes des réalités sociales étudiées. Même celles de leur propre milieu professionnel sont concernées, comme nous l'avons montré dans notre recension (p. 125) et comme l'atteste cette autre affirmation selon laquelle «le SUDES (est) proche des marxistes clandestins du PAI (p. 19 de l'«essai»)». Ce qui est invalidé par l'histoire de la gestation de ce syndicat de 1974 à 1976 et les décisions prises au moment de sa création par des cadres syndicalistes se réclamant de divers groupes (LD, PAI-Sénégal au lieu de PAI, GOR, RND, Xarebi).

Quelles autres faiblesses peut-on encore déceler dans le déroulement de la pensée connaissante de Alfred I. Ndiaye et de Bassirou Tidjani ? Une pensée captive qui cultive l'incohérence, telle est la réponse à deux directions à apporter à cette interrogation qui prépare la clôture de notre objection. L'exercice de

recitation de «la parole du maître», entrecoupant l'explication de texte produite vers la fin de la «réponse», est une réactualisation de l'attachement des auteurs au discours ritualisé. Il en est de même quand ils nous demandent de leur présenter un modèle d'analyse substitutif, brandissent des exemples de chercheurs africains connus pour leur recours à la systémique dunlopienne des relations professionnelles et formulent des interrogations dans leur conclusion. Avec cette logique mimétique gouvernant un «travail de recherche» où la collecte des matériaux occupe une maigre place (3 documents syndicaux mentionnés dans la bibliographie de 139 titres contenue dans l'«essai»), on ne peut que conclure au déroulement d'une pensée captive dans l'intertexte de A. I. Ndiaye et de B. Tidjani.

Cette dernière fait montre d'ailleurs d'une incohérence notable dans les lignes de la «réponse» où ils installent une polémique sur le modèle d'analyse dunlopian. Les deux auteurs nous font le reproche de travailler à l'établissement d'un catalogue de propositions de recherche au lieu de procéder à une analyse de la question. Plus loin, concernant cette même question, ils nous créditent d'une argumentation qui respirerait l'indigence ! La présence multipliée de ce type de contre-performance intellectuelle dans l'«essai» et dans la «réponse» nous conduit à poser la plausibilité de l'hypothèse selon laquelle la pensée de ces deux auteurs se fait tâtonnante dès qu'elle n'est pas actionnée par la logique mimétique. Aussi, l'incohérence s'affirme-t-elle comme un de ses lieux de manifestation privilégiés.

Que reste-t-il à dire encore de la «réponse» des auteurs ? Un refus systématique de la critique libellé sous forme de défi dans la première ligne de la conclusion ou opéré au nom d'un laissez-faire induit par le *work paper*, des accents de «répondeurs» en colère perceptibles dans la tonalité de certains passages, une occultation de l'interdisciplinarité qui se dessine avec la référence inutile à l'autonomie méthodologique reconnue à chaque discipline scientifique, une «trouvaille» pour notre fibre «nationaliste» (l'abominable mot !) avec l'érection des *Relations Industrielles* au rang de science sociale par des universitaires sénégalais, une auto-évaluation conclusive très intéressante au plan psycho-critique et nettement infirmée par l'indigence criante du travail de documentation entrepris, telles sont quelques-unes des données susceptibles d'être discutées pour en savoir plus sur la pensée connaissante de A. I. Ndiaye et de B. Tidjani. *Le plus grand mérite attendu de ces deux auteurs est de se rendre compte dans les meilleurs délais que leur texte appelé «essai» n'est, en vérité, qu'un avant-texte dont la relecture et la réécriture s'énoncent en termes de tâches prioritaires et incontournables.* Quant à nous, nous réaffirmons avec force, sans vouloir céder au «répépillement», la nécessité de jeter un autre regard sur les mutations présentes du mouvement syndical sénégalais.